

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE RELATIF A L'ASSISTANCE ET LA MAINTENANCE DE LA SOLUTION AS-

TECH - SERVICES TECHNIQUES

DÉCISION N° DM-22-417 EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché relatif à la l'utilisation, l'assistance et la maintenance du progiciel Central Parc (gestion du parc) arrive à échéance au 31 décembre 2022 :

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de poursuivre l'assistance et la maintenance du progiciel AS-TECH pour la gestion du parc auto, la gestion des stocks et des achats; la gestion des demandes de travaux ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société AS-TECH – 1280 avenue des platanes – Future Building II - représentée par Madame Béatrice LORAND en qualité de Gérante, un marché relatif à l'assistance et maintenance de la solution AS-TECH – Services Techniques.

La validité de ce marché est à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une période initiale de 12 mois et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2026.

Le marché est traité à prix mixtes et se décomposé comme suit :

- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire s'élève à 8 880.12 € HT (huit mille huit cent quatre-vingt-huit euros et douze centimes).
- Le montant maximum des prestations traitées à bon de commande est fixé à 10 000,00 €HT pour chaque année du marché.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20221114-Imc1H10202H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/11/2022

Date de Publication : 14/11/2022

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20221114-Imc1H10202H1-AR Date de réception en Préfecture : 14/11/2022

Date de Publication : 14/11/2022